

Les subsides

Dans le même budget on retrouve un document intitulé «Plan d'action pour la réforme des pensions—Des pensions plus accessibles aux Canadiens». A la page 17, l'une des grandes rubriques s'intitule «Le moment d'agir.» On dit que le gouvernement est déterminé à s'assurer que les pensions soient suffisamment élevées et accessibles, afin que tous les Canadiens puissent avoir un revenu suffisant au moment de la retraite. En conséquence, le gouvernement s'engage à surveiller de près la réaction des provinces et du secteur privé aux propositions relativement à la réforme des pensions présentées dans le budget, et il se dit prêt à discuter avec elles de toutes les autres mesures qui risquent d'être nécessaires. C'est ce qu'on dit sous la rubrique «Le moment d'agir». Le gouvernement dit qu'il surveillera la réaction du secteur privé et des provinces.

Il affirme qu'il suivra de près la situation pendant on ne sait combien de temps, afin de voir la réaction des provinces, avant de mettre en œuvre les propositions contenues dans le budget sous la rubrique «Le moment d'agir», qui contient un plan d'action sur la réforme des pensions. Je peux aider le gouvernement à réaliser cet objectif plus rapidement en lui signalant une situation qui se produit dans certaines provinces. Je sais que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M^{me} Bégin) n'est que trop au courant. Il y a environ une semaine, l'un de mes électeurs m'a apporté ses talons de chèques et ceux de sa femme. M. Raymond Rhodes, de Castlegar, avait touché du gouvernement fédéral un chèque de \$441.39 au lieu de \$440.64, soit une augmentation de 75c. par mois qui venait s'ajouter à l'indexation. Ce chèque lui a été remis en avril 1984. Le 26 avril 1984, il a reçu de la Colombie-Britannique un chèque qui contenait un supplément qui, comme tous les députés le savent, fait partie d'une entente fédérale-provinciale sur la façon dont les pensions fonctionnent ou ne fonctionnent pas au Canada. Le revenu de retraite qu'il touche du gouvernement de la Colombie-Britannique a diminué, passant de \$21.83 en mars à \$18.83, soit une réduction de \$3. Grâce à l'application de ce système très bien coordonné au Canada et à cause de l'attitude des gouvernements provinciaux qu'il ne me semble pas nécessaire de surveiller—du moins pas celle du gouvernement de la Colombie-Britannique—grâce donc à ce généreux système, il a perdu \$2.25 en avril 1984 par rapport à mars. Les chiffres sont très comparables, les montants sont exactement les mêmes pour sa femme, M^{me} Ruby Z. Rhodes, domiciliés à la même adresse. Ils ont perdu \$4.50 par suite de l'indexation et de l'attitude d'au moins une des trois provinces riches, ou qui passait auparavant pour l'être, car cela est bien douteux de nos jours. Mais étant donné l'attitude du gouvernement de la Colombie-Britannique dirigé par une coalition conservatrice et créditiste, ou libérale-conservatrice et créditiste—ils sont tous à mettre dans le même panier—les Rhodes ont perdu de l'argent.

● (1730)

Quelles autres attitudes allons-nous surveiller? Nous savons que le gouvernement de la Colombie-Britannique n'est pas le seul à afficher cette attitude. Avons-nous vraiment beaucoup

changé, même en remontant bien loin en arrière? Nous avons certes accomplis des progrès sociaux. Mais les attitudes ont-elles vraiment changé depuis ce jour de 1926 où J. S. Woodsworth et A. A. Heaps, le chef et son collègue du groupe travailliste qu'ils représentaient à cette époque à la Chambre et qui détenaient la balance du pouvoir entre les libéraux de MacKenzie King et le parti conservateur, réussirent à arracher une concession du gouvernement? Je conserve une copie de la lettre à mon bureau. Je l'ai depuis mon enfance. C'est une des réussites dont tout membre du mouvement socio-démocrate au Canada s'ennorgueillit énormément. Deux députés détenant la balance du pouvoir ont réussi à cette époque à arracher à M. King la promesse qu'il mettrait en œuvre un régime de pensions de vieillesse—bien qu'assorti d'une évaluation des ressources—et songerait à établir un régime d'assurance-chômage. Le premier ministre de l'époque s'y était engagé. Nous avons obtenu des pensions de vieillesse de \$20 par mois, sauf erreur, sous réserve d'une évaluation des ressources. Nous avons aussi obtenu la promesse d'étudier l'établissement d'un régime d'assurance-chômage. Cette étude était promise pour un «avenir rapproché». Mais il nous a toutefois fallu attendre depuis 1926 jusqu'à la Seconde Guerre mondiale pour obtenir la réalisation de cette promesse qui était «sérieusement à l'étude».

Moi et mes collègues du Nouveau parti démocratique et de l'ancienne CCF, un parti où j'ai également eu l'occasion de militer dans ma jeunesse, sommes fiers d'avoir participé à ces progrès, non seulement à cette occasion mais à bien d'autres depuis.

Je pourrais citer bien d'autres occasions, mais je parlerai seulement du cas de feu Judy LaMarsh. Je crois qu'à l'époque où elle était ministre de la Santé nationale et du Bien-être social elle avait organisé une petite fête dans son bureau pour célébrer l'adoption du Régime de pensions du Canada. Cette charmante dame a eu la gentillesse, la courtoisie et la bonne idée de proposer un toast. C'était en l'honneur d'un autre de nos collègues. Je veux parler de notre leader parlementaire, l'honorable Stanley Knowles. Comme chacun sait, le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) a joué un rôle important dans le développement et l'amélioration du Régime de pensions du Canada au cours des années. Ses collègues et lui se sont surtout battus, à l'époque, pour que tous les travailleurs canadiens aient un régime de pension plus généreux. Nous avons continué et j'espère que nous continuerons à l'améliorer à l'avenir, suivant les recommandations du rapport du groupe de travail. J'espère que nous le ferons davantage suivant les recommandations du rapport minoritaire de mon collègue, le député de Nanaïmo-Alberni (M. Miller) de façon à assurer aux Canadiens, avant la fin de leurs jours, de meilleures pensions qui tiennent compte du coût de la vie.

Mon collègue a commencé par citer le discours que le député de Winnipeg-Nord-Centre avait prononcé le 9 novembre 1964 à la Chambre des communes où il avait déclaré: